

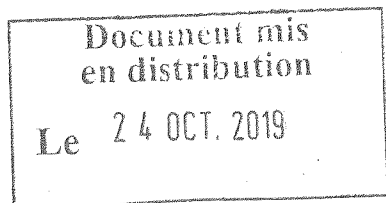
ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission de l'économie,
des finances, du budget et
de la fonction publique

N° 122 - 2019

Papeete, le 24 OCT. 2019

RAPPORT



relatif à un projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2018-96 APF du 6 décembre 2018 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019,

présenté au nom de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique,

par Messieurs les représentants Antonio PEREZ et Luc FAATAU

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 7429/PR du 17 octobre 2019, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2018-96 APF du 6 décembre 2018 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019.

Le projet de collectif n° 4-2019 répond à un double objectif : d'une part, l'inscription de mesures techniques pour ajuster les dépenses permettant de mener à bien les projets initiés, et d'autre part, le soutien aux satellites du Pays en difficultés. Il est financé en quasi-totalité par un prélèvement sur les réserves.

Après prélèvement sur les réserves en collectif 1-2019 (soit 5,213 milliards F CFP)¹ et en collectif 3-2019 (soit 3,754 milliards F CFP)², le présent collectif propose d'opérer un prélèvement d'un montant de 1,751 milliard F CFP. À l'issue de ce collectif, le solde disponible s'élèvera désormais à 10,711 milliards F CFP.

I. La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1,855 milliard F CFP

A. Les modifications apportées aux recettes de fonctionnement

Dans le cadre du chantier lié au recouvrement des amendes pénales émanant d'une réglementation de compétence du Pays, une nouvelle procédure d'exécution financière des décisions de justice a été mise en œuvre au 1^{er} janvier 2019.

En effet, conformément à l'article 20 de la loi organique statutaire de 2004, le produit de ces amendes est désormais versé au profit de la Polynésie française.

Le premier bilan semestriel fait état de 5 776 décisions exécutées au profit du Pays pour un montant global de 185 millions F CFP dont 64 millions F CFP soit 35 % ont été recouverts. Il est donc raisonnable d'inscrire pour l'année 2019, une prévision de recette de 100 millions F CFP à ce titre.

¹ Délibération n° 2019-26 APF du 8 avril 2019

² Délibération n° 2019-60 APF du 8 juillet 2019

Dans une moindre mesure, les participations de l'État dans les domaines de l'éducation et du sport sont ajustées comme suite aux notifications reçues.

Enfin, un prélèvement sur les réserves à hauteur de 1,751 milliard F CFP, dont 1,174 milliard F CFP à destination de la section d'investissement, complète le financement des différentes mesures détaillées ci-après.

B. Les modifications apportées aux dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement concernent :

- La mission 960 - Pouvoirs publics (+ 30 millions F CFP) avec 20 millions F CFP nécessaires au fonctionnement du cabinet de la Présidence et 10 millions F CFP dédiés à la prise en charge du transport et de l'hébergement des délégations des pays du Pacifique Sud participant au One Planet Summit Oceania qui se tiendra en fin d'année 2019.
- La mission 962 - Personnel (+ 5,8 millions F CFP) avec 5 millions F CFP pour la prise en charge des indemnités compensatrices de 3 agents dans le cadre de leur formation en métropole pour occuper des postes de chefs d'établissements d'enseignement et avec 800 000 F CFP pour les heures supplémentaires de 33 agents de la direction des transports terrestres compte tenu notamment d'un surcroît d'activité exceptionnel pour la cellule des cartes grises et celle de la restriction du droit de conduire.
- La mission 965 - Développement des ressources propres (+ 73 millions F CFP) qui prévoit une subvention d'équilibre à la société Kai Hotu Rau de manière à ce qu'elle puisse rembourser au Pays les sommes qu'elle lui doit au titre de l'avance octroyée en 2015.
- La mission 967 - Travail et emploi (+ 187 millions F CFP) pour équilibrer la branche allocation complémentaire de retraite des personnes ayant cotisé moins de 15 ans au régime général des salariés.
- La mission 968 - Culture et patrimoine (+ 3 millions F CFP) pour des subventions aux associations. Cette mesure est financée par redéploiement de crédits en provenance de la mission 969 *Enseignement*.
- La mission 969 - Enseignement (+ 3 millions F CFP) qui comprend, outre le redéploiement de 3 millions F CFP en faveur de la mission 968 *Culture et patrimoine*, 4,8 millions F CFP (financés par l'État) pour la formation des enseignants au numérique et aux sciences informatiques et 1,8 million F CFP pour l'externalisation des interventions informatiques de trois établissements d'enseignement pilote (maintenance des réseaux et maintenance matérielle).
- La mission 970 - Santé (+ 319 millions F CFP) pour une subvention d'équilibre au centre hospitalier de Polynésie française (CHPF) pour compenser en partie le déficit global de l'année et assurer la continuité des soins.
- La mission 971 - Vie sociale (- 0,5 million F CFP) en raison de l'ajustement de la participation de l'État dans le domaine du sport.
- La mission 975 Transports (+60 millions F CFP) compte tenu de la ré-imputation et de l'ajustement des dépenses liées au relogement de la DPAM dans les locaux de la Sat Nui, précédemment imputées en section d'investissement.

II. La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 2,606 milliards F CFP

Il convient de préciser que des écritures d'ordre (E/O) d'un montant global de 1,432 milliard F CFP sont inscrites tant en recette qu'en dépense. Elles concernent :

- L'acquisition immobilière du terrain de Télé diffusion de France à Mahina (432 millions F CFP) dont la signature de l'acte de vente est prévue pour le 31 octobre 2019. Cette opération s'inscrit dans la perspective de la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine de la commune.
- L'acquisition immobilière du domaine Martin à Raiatea (1 milliard F CFP) dans le cadre de la politique de développement de lotissements agricoles aux Îles-sous-le-vent.

Ainsi, hors E/O, la section d'investissement s'équilibre à 1,174 milliard F CFP.

A. Les modifications apportées aux autorisations de programme

Les mouvements en autorisation de programme, hors E/O, représentent un total de 2,840 milliards F CFP dont notamment, par ordre décroissant :

- Des subventions au CHPF d'un montant global de 783 millions F CFP dont 492 millions concerne du matériel biomédical (307 millions F CFP), un scanner de radiothérapie (85 millions F CFP) et du matériel informatique (100 millions F CFP).
- L'avance en compte courant à l'huilerie de Tahiti de 670 millions F CFP, de manière à ce que l'activité d'achat du coprah se poursuive sans interruption pendant la période transitoire consécutive à la fermeture prochaine de la caisse de soutien des prix du coprah.
- Les travaux d'aménagement du domaine de Puunui : + 230 millions F CFP suite à l'obtention d'un financement de l'État au titre du fonds exceptionnel d'investissement.
- Les travaux complémentaires du lycée et collège de Bora Bora : + 130 millions F CFP.
- Les consultations relatives aux travaux préparatoires (dépollution du site et démolition partielle des bâtiments existants) concernant les lieux de mémoire des essais nucléaires : + 120 millions F CFP.
- L'acquisition d'un scanner pour l'hôpital de Taiohae : + 100 millions F CFP.
- Le versement d'une subvention de 60 millions F CFP pour financer une partie de l'acquisition d'une vedette hauturière de sauvetage et d'assistance médicale en mer pour l'archipel des Marquises, dont l'opérateur serait la fédération d'entraide polynésienne de sauvetage en mer (FEPSM). La collectivité et l'État participeront à parité au financement de cette opération dont la réalisation permettrait d'assurer une meilleure sécurité maritime des populations dans l'archipel des Marquises.

B. Les modifications apportées aux crédits de paiement

Les crédits de paiement, hors E/O, se répartissent comme suit :

- À la mission 905 - Développement des ressources propres : 670 millions F CFP pour l'avance en compte courant à l'huilerie de Tahiti et 38 millions F CFP pour les aides à la pêche lagunaire.
- À la mission 908 - Culture et patrimoine : 10 millions F CFP pour les lieux de mémoire des essais nucléaires.
- À la mission 910 - Santé : 287 millions F CFP pour le CHPF, 83 millions F CFP pour l'institut Louis Malardé au titre des avances de subvention à verser, et 50 millions F CFP pour l'acquisition du scanner de l'hôpital de Taiohae.
- À la mission 915 Transports : 36 millions F CFP pour une première avance à verser à la FEPSM pour la vedette hauturière de sauvetage et d'assistance médicale en mer.

Un récapitulatif des totaux des crédits de paiement 2019 par mission est annexé au présent rapport.

Enfin, 5 modifications de libellés d'autorisations de programme sont proposées.

Examiné en commission le 24 octobre 2019, le projet de délibération portant modification n° 4 de la délibération n° 2018-96 APF du 6 décembre 2018 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 a recueilli un vote favorable des membres de la commission.

En conséquence, la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique propose à l'assemblée de la Polynésie française d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS

Antonio PEREZ

Luc FAATAU

ANNEXE AU RAPPORT

Chapitre	Intitulé	BP 2019	Collectif 1	Collectif 2	Collectif 3	Collectif 4	TOTAL CP 2019
900	POUVOIRS PUBLICS	79 510 000	25 000 000	130 467 294	-40 493 535	0	194 483 759
901	MOYENS INTERNES	2 260 461 325	0	1 882 511 106	-165 499 687	0	3 977 472 744
903	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	1 746 252 211	25 000 000	10 134 546 694	-452 461 065	0	11 453 337 840
904	TOURISME	386 805 235	0	12 655 561 673	102 424 964	0	13 144 791 872
905	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	1 760 356 347	4 640 000	2 163 788 592	14 327 139	707 500 000	4 650 612 078
906	ECONOMIE GENERALE	0	349 061 359	105 104 649	120 431 108	0	574 597 116
907	TRAVAIL ET EMPLOI	25 500 000	0	17 660 191	81 144 703	0	124 304 894
908	CULTURE et PATRIMOINE	0	67 222 222	568 575 206	19 871 359	10 000 000	665 668 787
909	ENSEIGNEMENT	1 927 247 510	14 000 000	3 380 354 778	31 595 128	0	5 353 197 416
910	SANTE	1 145 385 523	0	1 991 004 736	15 901 092	420 400 000	3 572 691 351
911	VIE SOCIALE	428 609 785	0	801 284 461	-70 224 879	0	1 159 669 367
913	ENVIRONNEMENT	249 369 267	20 000 000	223 991 477	-167 216 001	0	326 144 743
914	RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	12 186 126 364	0	7 415 610 753	334 180 120	0	19 935 917 237
915	TRANSPORTS	277 700 000	0	693 088 118	-94 621 348	0	876 166 770
916	URBANISME, HABITAT ET FONCIER	11 476 676 433	813 485 612	21 637 367 906	-4 926 833 092	1 432 000 000	30 432 696 859
951	GESTION FINANCIERE	11 340 632 135	1 606 200 000	12 073 952	0	0	12 958 906 087
	Total Général	45 290 632 135	2 924 609 193	63 812 991 586	-5 197 473 994	2 569 900 000	109 400 658 920

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : DBF1922110DL-4

DÉLIBÉRATION N°

/APF

DU

portant modification n° 4 de la délibération
n° 2018-96 APF du 6 décembre 2018 approuvant
le budget général de la Polynésie française pour
l'exercice 2019

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2018-96 APF du 6 décembre 2018 modifiée approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 ;

Vu l'arrêté n° 2272 CM du 17 octobre 2019 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° /2019/APF/SG du portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° du de la commission de l'économie, des finances, du budget et de la fonction publique ;

Dans sa séance du

A D O P T E :

Article 1^{er}.- Les recettes ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
96902	74711	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Participations de l'Etat - Education	4 773 270	
		TOTAL MISSION 969	4 773 270	0
97106	74715	SPORTS Participations de l'Etat - Jeunesse et sport		526 492
		TOTAL MISSION 971	0	526 492
99103	002	OPERATIONS DIVERSES OU EXCEPTIONNELLES Résultat de fonctionnement reporté	1 750 600 299	
	7581	Amendes et confiscations non fiscales	100 000 000	
		TOTAL MISSION 991	1 850 600 299	0
TOTAL GÉNÉRAL			1 855 373 569	526 492
SOLDE			1 854 847 077	

Article 2.- Sont autorisées les transformations de postes recensées à l'annexe 1 de la présente délibération.

Article 3.- Les dépenses ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 173 900 000	
		TOTAL MISSION 023	1 173 900 000	0
96001	606	GOUVERNEMENT Achats non stockés de matières et fournitures	20 000 000	
96006	624	RELATIONS EXTERIEURES Transports	10 000 000	
		TOTAL MISSION 960	30 000 000	0
96201	64111	RESSOURCES HUMAINES Rémunération brute	5 000 000	
96202	64112	REMUNERATION ET CHARGES Indemnités pour travaux supplémentaires	800 000	
		TOTAL MISSION 962	5 800 000	0
96501	6743	AGRICULTURE ET ELEVAGE Subventions exceptionnelles aux organismes publics	72 870 000	
		TOTAL MISSION 965	72 870 000	0
96701	657331C	TRAVAIL RGS	187 000 000	
		TOTAL MISSION 967	187 000 000	0
96801	6574	CULTURE ET ART CONTEMPORAIN Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	3 297 057	
		TOTAL MISSION 968	3 297 057	0
96902	628	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Divers - Autres services extérieurs	1 800 000	
	6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	4 773 270	
96906	622	PROMOTION DES LANGUES POLYNESIENNES, PLURILINGUISME,...		3 000 000
	6573	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires Subventions de fonctionnement aux organismes publics		297 057
		TOTAL MISSION 969	6 573 270	3 297 057
97001	657332	OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE Centre hospitalier de Polynésie française	319 230 299	
		TOTAL MISSION 970	319 230 299	0
97106	6574	SPORTS Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		526 492
		TOTAL MISSION 971	0	526 492
97502	606	TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES Achats non stockés de matières et fournitures	60 000 000	
		TOTAL MISSION 975	60 000 000	0
TOTAL GÉNÉRAL			1 858 670 626	3 823 549
SOLDE			1 854 847 077	

Article 4.- Les recettes extraordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 sont modifiées comme suit :

MISSION / PROGRAMME	Lig. Budgétaire / Article	LIBELLÉ	EN +	EN -
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 173 900 000	
91603	211	TOTAL MISSION 021	1 173 900 000	0
		AFFAIRES FONCIERES		
		Terrains	1 432 000 000	
		TOTAL MISSION 916	1 432 000 000	0
TOTAL GÉNÉRAL.....			2 605 900 000	0
SOLDE.....			2 605 900 000	

Article 5.- Les autorisations de programme votées au budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 sont modifiées comme suit :

MISSION	A. P.	LIBELLÉ	EN +	EN -
901	xxx.2019	MOYENS INTERNES		
		Informatisation du SIO et dématérialisation du JOPF	15 000 000	
		TOTAL MISSION 901	15 000 000	0
903	34.2019	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"		
		Subventions aux communes - Acquisitions foncières, bâtiments et aménagements divers - Programmation 2019		53 580 000
	35.2019	Subventions aux communes - Sanitaire et social - Programmation 2019		32 500 000
	36.2019	Subventions aux communes - Voirie - Programmation 2019		35 600 000
	37.2019	Subventions aux communes - Cimetières - Programmation 2019		2 360 000
	38.2019	Subventions aux communes - Services publics de l'énergie électrique - Programmation 2019	125 900 000	
	39.2019	Subventions aux communes - Gestion de l'eau - Programmation 2019		15 000 000
	40.2019	Subventions aux communes - Transports - Programmation 2019		38 500 000
	41.2019	Subventions aux communes - Engins - Programmation 2019	18 648 074	
	42.2019	Subventions aux communes - Déchets - Programmation 2019		14 740 000
	43.2019	Subventions aux communes - Police municipale et incendie & secours - Programmation 2019	47 731 926	
		TOTAL MISSION 903	192 280 000	192 280 000
904	300.2016	TOURISME		
	425.2019	Aménagement du site de Tehoro	5 000 000	
		Aménagement du site de la Pointe Vénus - Travaux tranche 2 (CdP 2 - 2019)	5 000 000	
		TOTAL MISSION 904	10 000 000	0
905		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES		
	62.2019	Aides à la pêche lagonaire - 2019	75 000 000	
	95.2019	Aménagement du domaine de Puunui - Etudes	230 000 000	
	xxx.2019	Avance en compte courant à l'Huilerie de Tahiti	670 000 000	
		TOTAL MISSION 905	975 000 000	0
908		CULTURE ET PATRIMOINE		
	139.2018	Lieux de mémoire des essais nucléaires	120 000 000	
	142.2018	Subvention TFTN - Aménagements espace Toata - 2018		1 750 000
	113.2019	Subvention d'investissement aux associations - 2019	1 300 000	
		TOTAL MISSION 908	121 300 000	1 750 000
909		ENSEIGNEMENT		
	109.2009	Construction du lycée et collège de Bora Bora	130 000 000	
	111.2009	Construction du lycée de Moorea - Etudes	28 000 000	
	86.2016	Renovation du collège de Taunua - Etudes et travaux (Etat Educ-2017)	20 000 000	
	87.2016	Restructuration du lycée professionnel d'Uturoa - Etudes et travaux (Etat Educ-2017)	30 000 000	
	323.2016	Construction de l'internat de la cité scolaire de Faa'a - Etudes et travaux (PIA - 2017)	70 000 000	
	327.2016	Construction du plateau sportif du collège de Faaroa - Etudes et travaux (PEI)	20 000 000	
	128.2019	Equipements informatiques des collèges et lycées - 2019	40 000 000	
		TOTAL MISSION 909	338 000 000	0
910		SANTE		
	160.2019	Acquisition de matériel médical - 2019	100 000 000	
	170.2019	Subvention CHPF - Travaux et équipements en faveur du service oncologie (Onco 2019)		83 000 000
	396.2019	Subvention au CHPF - Acquisition d'un scanner (CdP 2 - 2019)		60 000 000
	xxx.2019	Subvention CHPF - Acquisition du TEP SCAN pour le service oncologie (CdP 2 - 2019)	336 000 000	
	xxx.2019	Subvention CHPF - Aménagements et constructions	98 000 000	
	xxx.2019	Subvention CHPF - Matériels et équipements	492 000 000	
	xxx.2019	Subvention ILM - Equipements en faveur de l'anatomo-cytopathologie (Onco 2019)	83 000 000	
		TOTAL MISSION 910	1 109 000 000	143 000 000
911	402.2019	VIE SOCIALE		
		Subvention IJSPF - Rénovation plateau sportif couvert en kerto et du local sanitaire - Paroisse protestante - Afaahiti	20 000 000	
		TOTAL MISSION 911	20 000 000	0

914		RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		
	170.2015	Acquisitions foncières pour la réalisation du carrefour Taina	7 000 000	
	308.2018	Aérodrome de Fakahina - Extension pour l'accueil ATR 42 (3IF 2018)	10 000 000	
	200.2019	Reconstruction du pont de la rivière Maruapo sur la RT1 - Punaauia (3IF 2019)		10 000 000
	201.2019	Aménagement et travaux divers - Réseau routier TG - 2019	50 000 000	
	212.2019	Reconstruction ponceau au centre de Vaitape - Bora Bora (3IF 2019)		7 000 000
	240.2019	Aménagement de la traversée de Papara - Tranche 1 (3IF 2019)		50 000 000
	242.2019	Aménagement parking centre ville d'Uturoa (3IF 2019)	35 000 000	
	247.2019	Aménagement du front de mer de Taiohae - Section 1 - Nuku Hiya - Travaux (3IF 2019)	30 000 000	
	272.2019	Construction d'une marina à Moerai - Rurutu - Travaux (3IF 2019)	7 000 000	
	274.2019	Mise aux normes du balisage diurne et signalisation verticale des aérodromes - Tranche 6 (3IF 2019)	45 000 000	
	289.2019	Réalisation d'un débarcadère à Amanu (3IF 2019)		30 000 000
	xxx.2019	Réhabilitation du quai de Tapuamu - Travaux - Tranche 1 (3IF 2019)	45 000 000	
	xxx.2019	Bétonnage de la route de la vallée Tevaifaara - Hitia'a O te ra	50 000 000	
		TOTAL MISSION 914	279 000 000	97 000 000
915		TRANSPORTS		
	415.2019	Aménagement et équipement des locaux de la DPAM (relogement)		60 000 000
	xxx.2019	Subvention FEPSM - Acquisition vedette de sauvetage et d'assistance médicale - Marquises	60 000 000	
		TOTAL MISSION 915	60 000 000	60 000 000
916		URBANISME, HABITAT ET FONCIER		
	343.2017	Subvention OPH - Rénovation Cité Mariani - Travaux (CdP 2 -2019)	22 252 101	
	419.2019	Acquisition immobilière Domaine Martin	20 000 000	
	xxx.2019	Acquisition immobilière Domaine Martin (E/O)	1 000 000 000	
	xxx.2019	Acquisition immobilière TDF (E/O)	432 000 000	
		TOTAL MISSION 916	1 474 252 101	0
951		GESTION FINANCIERE		
	448.2019	Crédits vendeurs - Acquisition Domaine Martin	100 000 000	
	449.2019	Crédits vendeurs - Acquisition TDF Mahina	72 000 000	
		TOTAL MISSION 951	172 000 000	0
TOTAL GÉNÉRAL			4 765 832 101	494 030 000
SOLDE			4 271 802 101	

Article 6.- Les crédits de paiement votés au titre des dépenses en capital du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2019 sont modifiés comme suit :

MISSION		LIBELLÉ	EN +	EN -
905		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	707 500 000	
908		CULTURE ET PATRIMOINE	10 000 000	
910		SANTE	420 400 000	
915		TRANSPORTS	36 000 000	
916		URBANISME, HABITAT ET FONCIER	1 432 000 000	
TOTAL GÉNÉRAL			2 605 900 000	0
SOLDE			2 605 900 000	

Article 7.- Sont autorisées les modifications de libellés suivantes :

392.2017	Etudes et travaux pour la réalisation d'ateliers relais pour le développement de l'agriculture (CdP 2 - 2019)
95.2019	Aménagement du domaine de Puunui - Etudes
181.2019	Subvention ONATI - programme DAB - phase 1
183.2019	Subvention OPT - Manatua Iru
402.2019	Subvention IJSPF - Rénovation plateau sportif couvert en kerto et du local sanitaire - Paroisse protestante - Afaahiti

Lire :

392.2017	Réalisation d'ateliers d'agro transformation pour le développement de l'agriculture (CdP 2 - 2019)
95.2019	Aménagement du domaine de Puunui - Vairao (FEI 2019)
181.2019	Subvention FARE RATA programme DAB - phase 1
183.2019	Subvention ONATI - Manatua Iru
402.2019	Subvention IJSPF - Rénovation plateau sportif et reconstruction du local sanitaire - Paroisse protestante - Afaahiti

Article 8.- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

La secrétaire,

Le Président,

Béatrice LUCAS

Gaston TONG SANG

Annexe 1

LISTE DES TRANSFORMATIONS DE POSTES

96501 - AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
383	DIRECTION DE L'AGRICULTURE	-1	AN	5	SF	979	OUVRIER
		1	TT	D	AF	979	AGENT DE BUREAU

96502 - FORÊTS

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
383	DIRECTION DE L'AGRICULTURE	-1	AN	5	SF	959	OUVRIER
		1	TT	D	TE	959	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1127	CHAUFFEUR
		1	TT	D	TE	1127	AIDE TECHNIQUE

96702 - EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
342	SERVICE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE	-1	TT	B	TE	7400	TECHNICIEN
		1	TT	B	AF	7400	RÉDACTEUR

96802 - PATRIMOINE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS TRADITIONNELS

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
357	DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE	-1	TT	D	TE	7375	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	B	AF	7375	RÉDACTEUR

97001 - OFFRE DE SANTÉ - MÉDECINE CURATIVE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
322	DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE	-1	TT	D	TE	3120	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	D	AF	3120	AGENT DE BUREAU
		-1	TT	D	TE	7032	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	D	AF	7032	AGENT DE BUREAU

97002 - SANTÉ PUBLIQUE - PRÉVENTION

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
322	DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE	-1	TT	C	SA	2551	AUXILIAIRE DE SOINS
		1	TT	C	SA	2551	AGENT MÉDICO TECHNIQUE

97401 - RÉSEAU ROUTIER

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
327	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	-1	AN	5	SF	1703	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1703	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1742	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1742	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1745	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1745	AIDE TECHNIQUE
		-1	TT	C	AF	1747	ADJOINT ADMINISTRATIF
		1	TT	C	TE	1747	AGENT TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1767	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1767	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1785	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1785	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1801	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1801	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1829	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1829	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1833	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1833	AIDE TECHNIQUE

		-1 1	AN TT	3 C	SF TE	1930 1930	MECANICIEN AGENT TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	1985 1985	CONDUCTEUR D'ENGIN AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	6329 6329	AGENT DE SERVICE AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	6341 6341	AGENT DE SERVICE AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	6414 6414	OUVRIER AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	6460 6460	OUVRIER AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	5 D	SF TE	6838 6838	OUVRIER AIDE TECHNIQUE
		-1 1	AN TT	4 C	SF TE	8245 8245	EMPLOYE D'ADMINISTRATION AGENT TECHNIQUE

97402 - PORTS ET AÉROPORTS

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
327	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	-1	AN	3	SF	1369	ADJOINT ADMINISTRATIF
		1	TT	C	TE	1369	AGENT TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1652	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1652	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1659	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1659	AIDE TECHNIQUE

97403 - PROTECTION CONTRE LES EAUX

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
327	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	-1	AN	5	SF	1707	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1707	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1800	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1800	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	1830	OUVRIER
		1	TT	D	TE	1830	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	6421	OUVRIER
		1	TT	D	TE	6421	AIDE TECHNIQUE
		-1	AN	5	SF	6431	OUVRIER
		1	TT	D	TE	6431	AIDE TECHNIQUE

97502 - TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
327	DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT	-1	TT	D	TE	8833	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	D	AF	8833	AGENT DE BUREAU

97504 - SÉCURITÉ AÉROPORTUAIRE (ETAT)

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N° poste	Intitulé du poste
3471	DIRECTION DE L'AVIATION CIVILE - SA	-1	TT	C	TE	8486	AGENT TECHNIQUE
		1	TT	C	AF	8486	ADJOINT ADMINISTRATIF
		-1	TT	B	TE	9679	TECHNICIEN
		1	TT	B	AF	9679	RÉDACTEUR